

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AI

SÉANCE DU 12 JUILLET 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Frédérique MORANGE - Monsieur El Abbès SEBBAR.

Étaient absents/excusés : Madame Anne-Marie BAUDON (pouvoir à M. HARENG) – Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI) - Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX) - Madame Catherine MARCY (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI).

Secrétaire de séance : Madame Chantal MURAT

Dates de convocation.....	9 juillet 2024
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	17
Nombre de votants.....	17
Nombre d'absent	0
Pour.....	17
Contre	0
Abstention :	0

N° 3 : Adhésion du CCAS de La Rochelle au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Charente-Maritime Nord au titre des activités de « Blanchisserie » pour ses 4 EHPAD à compter du 01/01/2025.

Le CCAS a établi un marché sur appel d'offres relatif à la location et entretien du linge hôtelier qui se termine le 31 décembre 2024 avec le prestataire Anett. Le montant total des dépenses pour l'exercice 2023 s'élève à 116 000 € pour 57 362 kg (soit 2,03 € TTC/Kg). Les directeurs d'EHPAD sollicités pour participer à l'évaluation de l'exécution du marché public avec ce prestataire ont retourné une note de satisfaction de 5 sur 10.

Le GCS a été créé le 12 mars 2010 par 4 membres fondateurs : les Centres Hospitaliers de La Rochelle, de Rochefort et de St Martin de Ré ainsi que la Maison de Repos et de Convalescence du Château de Marlonges à Chambon. Depuis 9 autres membres ont rejoint le groupement :

- Centre Hospitalier de Marennes
- L'EHPAD du Val de Gères de Surgères
- L'EHPAD d'Aligre de Marans
- L'EHPAD des Marronniers d'Aigrefeuille-d'Aunis
- L'EHPAD du Bois d'Huré de Lagord
- L'EHPAD Les Jardins du Gô de Nieul S/Mer
- L'EHPAD Les Jardins de Voltonia de Tonnay Boutonne
- L'association CORDIA de La Rochelle
- La Croix rouge française Centre Richelieu de La Rochelle.

Le groupement réalise la gestion directe d'activité à savoir : blanchisserie, restauration, analyses anatomo-pathologiques et pharmacie à usage intérieur. Il a pour objet de faciliter, d'améliorer, de développer les mutualisations et les coopérations de ses membres, dans le respect des obligations de service public.

Accusé de réception en préfecture
017_261709108-20240719-281-DE
Date de réception : 19/07/2024
Publié le 27/07/2024

La structure est administrée par le groupe hospitalier littoral atlantique. L'Assemblée générale, composée de tous les membres du GCS qui ont délégation pour voter et signer, se réunit aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige et au moins une fois par an.

Le fait d'adhérer au GCS permettra au CCAS de baisser les coûts. Le montant prévisionnel des dépenses sur la base 2023 aurait été de 109 791 € avec adhésion (soit 1,914 € TTC/Kg).

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de coopération Sanitaire Charente-Maritime Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter l'adhésion du CCAS à Madame l'Administratrice du Groupement de Coopération Sanitaire Charente-Maritime Nord au titre de l'activité de blanchisserie à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent, y compris les avenants ;
- de désigner le(s) représentant(s) du CCAS qui assistera(ont) aux Assemblées Générales du GCS.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES

Pour extrait certifié conforme.

Le Président du CCAS,

Jean-François FOUNTAINE